

TRANSPORT À LA DEMANDE PÔLE FISMES, ARDRE ET VESLE

Comment
ça marche ?



CHAMPAGNE
MOBILITÉS
GROUPE RATP

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

QU'EST-CE QUE LE TAD ?

Le TAD du Grand Reims est un service de transport à la demande qui fonctionne uniquement sur réservation. Ce service est proposé du lundi au samedi. Il vient compléter les lignes régulières ainsi que le TAD déjà en place sur le pôle Reims métropole assuré par Citura.



par trajet, à régler
en espèces
à la montée
dans le véhicule.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

Toute personne peut bénéficier de ce service. Il n'est pas nécessaire d'habiter le secteur desservi pour utiliser ce service. Les mineurs de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte à bord du véhicule.



OÙ TROUVER LE TAD ?

Dans les communes desservies, les arrêts sont identifiés par un zebra jaune avec le marquage « TAD ».

Dans les communes de départ, les arrêts correspondent aux arrêts des transports scolaires.

**Retrouvez la carte interactive
sur www.grandreims.fr.**



COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

1. S'INSCRIRE

au **0 805 950 300**

ou sur **www.champagne-mobilites.fr**
en remplissant le formulaire en ligne.



2. RÉSERVER MON TRAJET

Vous pouvez réserver votre trajet **jusqu'à la veille** du trajet.
Les informations suivantes vous seront demandées :

- les arrêts de départ et de destination
- le jour et les horaires de votre parcours

La **réservation** peut se faire au **0 805 950 300**

(du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi jusque 12 h)

ou **sur www.champagne-mobilites.fr**



3. VOYAGER EN TAD

• Au départ

Présentez-vous à **l'arrêt choisi** au moins 5 minutes avant le passage prévu du véhicule. À l'arrivée du véhicule, préparez l'appoint, **achetez votre ticket** auprès du conducteur et montez à bord.

Un récépissé d'achat de titre de transport sera remis au passager.

Le conducteur vous demandera votre nom afin de s'assurer que vous avez bien réservé ce trajet. Descendez à l'arrêt indiqué au moment de la réservation.

• Au retour

Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'arrêt de départ indiqué sur la fiche horaire.



QUELS SONT LES TRAJETS POSSIBLES ?

EN PRATIQUE :

J'habite une commune de départ et je souhaite **me rendre à la gare de Courlandon**.

Lors de ma réservation, j'indique l'heure d'arrivée souhaitée parmi les horaires proposés (9 h ou 18 h). L'heure de prise en charge à l'arrêt de la commune de départ me sera communiqué lors de la réservation. Je peux **repartir de Courlandon** aux horaires proposés (9 h ou 17 h).



COMMUNES DE DÉPART ET DE RETOUR (arrêts zebra)

Arcis-le-Ponsart	Fismes	Prouilly
Baslieux-lès-Fismes	Hourges	Romain
Bouvancourt	Jonchery-sur-Vesle	Saint-Gilles
Breuil-sur-Vesle	Magneux	Unchair
Courlandon	Montigny-sur-Vesle	Vandeuil
Courville	Mont-sur-Courville	Ventelay
Crugny	Pévy	

COMMUNES DESSERVIES (arrêts transports scolaires)

HORAIRES D'ARRIVÉE ET DE RETOUR

(arrêts transports scolaires)

du lundi au vendredi

COURLANDON

Gare Magneux-Courlandon

7:00

18:00

Médiathèque

14:34

16:40

FISMES

Gymnase Albert Batteux

7:57

8:57

11:07

13:07

14:53

17:02

Samedi

9:23

11:07

Gare

7:55

8:55

13:05

17:00

19:00

9:25

12:55

Hôpital

8:01

9:01

11:11

13:11

14:49

17:06

9:19

11:11

Zone commerciale

7:50

8:50

11:00

13:00

15:00

16:55

9:30

11:00

Mairie

7:59

8:59

11:09

13:09

14:51

17:04

9:21

11:09

ZA des Longérons

7:52

8:52

11:02

13:02

14:58

16:57

9:28

11:02

JONCHERY-SUR-VESLE

Cabinet médical

9:56

11:56

15:44

17:44

Gare

7:10

17:47

18:50

Zone commerciale

10:00

12:00

15:40

17:40

14:20

16:20

Salle polyvalente

9:49

11:49

15:50

17:50

14:09

16:30